Orthophonie VoxLingue Speech and Language

Fiche à imprimer · Ville de Mont-Royal (VMR)

Avant votre premier appel en orthophonie : les langues, l'école, le CLSC et vos questions

Quelques notes avant d'appeler le CLSC, l'école ou une orthophoniste au privé. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse : ces renseignements aident à vous orienter.

1. Les langues que votre enfant entend

Langue	Qui la parle avec lui	Depuis quand	Souvent ou parfois

2. Son école ou son milieu de garde

Nom de l'école ou de la garderie

Année ou âge

- ☐ CSSMB, en français
- ☐ EMSB, en anglais
- ☐ EMSB, immersion française
- ☐ Garderie ou CPE
- ☐ Pas encore à l'école

Ce que l'enseignante ou l'éducatrice remarque

3. Où en êtes-vous avec le public?

- ☐ J'ai contacté le CLSC (date : _____)
- ☐ J'en ai parlé au médecin
- ☐ Agir tôt (moins de 7 ans) : demande faite
- ☐ J'en ai parlé à l'enseignante ou à la direction

4. Les rapports déjà reçus

- ☐ Orthophonie
- ☐ École (plan d'intervention)
- ☐ Médecin ou autre professionnel
- ☐ Aucun pour l'instant

5. Mes trois questions

1.

2.

3.

Un enfant de moins de 7 ans ? Contactez le CLSC ou parlez-en au médecin (Agir tôt, gratuit). En même temps, une consultation au privé est possible. **Adulte, changement soudain :** le médecin d'abord, ou le 911.

CLSC indiqué par la Ville de Mont-Royal : Côte-des-Neiges, 514 731-8531. Le vôtre dépend de votre adresse : répertoire « Trouver un CLSC » (sante.gouv.qc.ca) ou 811.

Sources : Ville de Mont-Royal ; Québec.ca, programme Agir tôt (2026). **Information générale : cette fiche ne remplace pas une évaluation.** Avec votre permission, nous transmettons nos rapports au CLSC ou à l'école.